

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 15 JUIN 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2023-03-47- ENVIRONNEMENT (8.8) – BOUCLES AUTOCONSOMMATION COLLECTIVES SUR LES ZONES D'ACTIVITES**

**DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023**

**DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (à compter de la 2023-03-06), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice (départ à compter de la 2023-03-38), DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), GASPAS Isabel (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), HEYOB Olivier (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	5 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Christine ASSFELD LAMAZE
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

## Genèse du projet

En 2019, le Président de l'association Parole d'entreprises a lancé une démarche d'autoconsommation collective auprès des entreprises de la zone d'activités en Prave située sur la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais.

En lien avec le Pays Terres de Lorraine, un diagnostic a été réalisé puis en 2020, une étude de faisabilité a été lancée avec des bureaux d'études spécialisés, démontrant l'intérêt d'une telle action pour les entreprises de la zone.

En mai 2022, suite aux hausses du prix d'achat de l'électricité, Parole d'entreprises a proposé de généraliser ces études à l'ensemble des entreprises des zones d'activité du territoire Terres de Lorraine.

## Contenu de la prestation d'étude et résultats observés

Parole d'entreprises a recruté en 2022 un consortium de spécialistes composé de TECSOL (bureau étude solaire), d'un cabinet d'avocats LLC, de GRENNFLEX (un tiers investisseur) et de VALOEN (consultant énergie). TECSOL étant le mandataire du consortium. Le montant des études est de 77 856 € TTC.

La mission d'étude a consisté à :

- Repérer les producteurs et consommateurs sur les zones d'activités
- Apporter des éléments aux entreprises intéressées sur l'environnement juridique et contractuels de telles opérations
- Réaliser des études de faisabilité technique pour assurer les entreprises de la pertinence économique de s'impliquer dans des boucles d'autoconsommation, seules ou à plusieurs.

Sur la durée de l'étude (entre mi 2022 et mi 2023) 45 entreprises ont été sollicitées, 35 se sont montrées intéressées par de la production et/ou consommation et 67 surfaces de production ont été étudiées.

Au final, des entreprises situées sur 4 zones d'activités de la CC2T sont fortement intéressées pour la mise en place de boucles d'autoconsommation à court ou moyen terme.

ZONES	NOMBRE DE BOUCLES	NOMBRE ENTREPRISES PRODUCTRICES	PUISSANCE POTENTIELLE
PARC DE HAYE	1	2 TOITURES + SOL	1.3MWc
ESPACE DU GENIE	1	2 TOITURES + OMBRIERES	660kWc
TOUL EUROPE ESPACE K	1	11 AU TOTAL SOL+ TOITURES + OMBRIERES	4126 kWc
TOUL EUROPE SECTEUR SUD	1	OMBRIERES + TOITURES	2296kWc
ZONE DE DOMGERMAIN	1	OMBRIERE	65kWc

## La convention de partenariat

Concernant le financement de cette étude, Parole d'entreprises a sollicité la Région Grand Est pour une subvention à hauteur de 70% du montant de la prestation (soit 54 499,20 €). La commission permanente de la Région statuera au titre du dispositif CLIMAXION le 30 juin prochain.

Le Pays Terres de Lorraine et la CC2T proposent d'assurer la répartition à parts égales du solde de l'opération (30%, soit 23 356,80 €) à travers 2 conventions de partenariat à établir entre chacune des parties ; Parole d'entreprises se chargeant de payer directement les prestataires.  
La participation de la CC2T est portée à 11 678,40 €.

La convention entre Parole d'entreprises et la CC2T reprend les termes de la présente délibération et est disponible sur simple demande auprès du pôle développement.

Au regard du travail réalisé par Parole d'entreprises et compte tenu d'une part du plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial de la CC2T et d'autre part de l'implication de ses équipes pendant cette étude, la CC2T va poursuivre le pilotage de cette action pour passer à la phase opérationnelle.

Pour cette phase, qui consiste à réaliser les travaux pour équiper les entreprises de panneaux solaires en toiture, en ombrières ou au sol, les coûts seront essentiellement pris en charge par les acteurs économiques eux-mêmes, la CC2T assurant la coordination du projet, la mise en place d'une PMO (Personne Morale Organisatrice pour organiser la facturation entre les producteurs et les consommateurs) et le lien avec d'autres boucles d'autoconsommation, notamment celles qui pourraient émerger dans les communes dans les prochaines années.

L'association Parole d'entreprises reste, avec le Pays Terres de Lorraine et l'agence de développement économique LORR'UP, partenaire de cette opération.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **d'Approuver la contribution à hauteur de 11 678,40 € TTC à l'opération de boucles d'autoconsommation collectives sur les zones d'activité communautaires mise en œuvre par l'association Parole d'entreprises**
- **d'Approuver et Signer la convention qui fixe les modalités de versement de cette contribution à l'association Parole d'entreprises**
- **d'Autoriser monsieur le Président à la signature de toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX